



## RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 105.2.2 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

L'article 105.2.2 stipules ce qui suit :

*« Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport de l'auditeur indépendant.*

*Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil. »*

### 1. LES FINANCES

#### 1.1. RAPPORT FINANCIER NON-CONSOLIDÉ POUR L'ANNÉE 2022

Revenus de fonctionnement		8 927 165 \$
Revenus d'investissement	+	1 946 158 \$
Charges de fonctionnement	-	8 792 551 \$
Moins : revenus d'investissement	-	1 946 158 \$
Amortissement des immobilisations	+	645 716 \$
Affectations :		
Activités d'investissement	-	1 112 722 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	+	970 365 \$

**Excédent de fonctionnement de  
l'exercice à des fins fiscales 637 973 \$**

Le 15 mai 2023 les membres du conseil adoptaient les états financiers audités pour l'année 2022. Les **revenus de fonctionnement et d'investissement** provenant notamment des taxes, tarifications et subventions sont de **10 873 323 \$** et le **budget 2022 était de 4 347 446 \$**.

Les charges de fonctionnement sans amortissement sont de 8 146 835 \$ et les immobilisations sont de 3 874 382 \$, pour un **total de dépenses de 12 021 217 \$** et le **budget 2022 était de 5 692 060 \$**.

**Un emprunt de 136 003 \$ a été contracté en 2022 pour les activités d'investissement de l'exercice 2022.**

Afin d'équilibrer le budget 2022 le conseil avait prévu utiliser **1 344 614 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté soit un montant de 970 365 \$ pour les activités de fonctionnement et un montant de 374 249 \$ pour les activités d'investissement.**

Les résultats nets non consolidés de 2022 donnent un surplus global de 332 723 \$, réparti de la façon suivante soit un surplus de fonctionnement de 637 973 \$ et un déficit d'investissement de (305 250 \$).

Le surplus annuel de fonctionnement **de 637 973 \$** est ajouté à **l'excédent de fonctionnement non affecté de la ville totalisant la somme 1 396 110 \$ au 31 décembre 2022 et le déficit d'investissement sera compensé par un emprunt à long terme au cours de 2023.**

5 juin 2023

Christian Côté, maire

L'écart entre le budget et le réel s'explique notamment au projet de réfection du 12<sup>e</sup> Rang partant de Kingsey Falls jusqu'à Sainte-Séraphine. Nous avons absorbé le coût total des travaux au montant de 7 054 048 \$ et nous avons refacturé aux 2 municipalités la partie correspondant à leur territoire, totalisant 1 127 048 \$. La subvention pour ce projet est de 5 550 419 \$ répartie sur 10 ans et le financement à long terme pour la partie correspondant à la Ville est de 376 581 \$ pour un terme de 15 ans.

Pour information : Line Bilodeau, trésorière